

04 avr 2003 -17:00

Appartient à [Conseil des Ministres du 04/04/03](#)

DG Transport maritime

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les cadres linguistiques pour les premier et deuxième degrés de la hiérarchie de la Direction générale Transport maritime du Service public fédéral Mobilité et Transports.

Sur proposition de Mme Isabelle Durant, Ministre de la Mobilité et des Transports, le Conseil des Ministres a approuvé un projet d'arrêté royal fixant les cadres linguistiques pour les premier et deuxième degrés de la hiérarchie de la Direction générale Transport maritime du Service public fédéral Mobilité et Transports.

Le projet prévoit de répartir les emplois de la manière préconisée par la Commission Permanente de Contrôle linguistique, dans le cadre du dossier précédent du Ministère des Communications et de l'Infrastructure.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe